



**PRÉFET  
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

Sous-préfecture de Largentière



**ARRÊTÉ PRÉFECTORAL N° 07-2021-02-09-004**  
portant nomination des membres des commissions de contrôle  
chargées de la régularité des listes électorales  
pour les communes de l'arrondissement de LARGENTIERE

**Le préfet de l'Ardèche,  
Chevalier de la Légion d'honneur,**

VU la loi n° 2016-1048 du 1<sup>er</sup> août 2016 rénovant les modalités d'inscription sur les listes électorales ;

VU le code électoral, notamment les articles L 19 et R 7 à R 11 ;

VU la circulaire NOR : INTA1830120J du 21 novembre 2018 relative à la tenue des listes électorales et des listes électorales complémentaires ;

VU le décret NOR : INTA2100151D du 6 janvier 2021 portant nomination du préfet de l'Ardèche - M. DEVIMEUX (Thierry) ;

VU l'arrêté préfectoral n° 07-2021-01-25-003 du 25 janvier 2021 portant délégation de signature à M. Patrick LEVERINO, sous-préfet de l'arrondissement de LARGENTIERE ;

VU les propositions des maires des communes concernées ;

VU les désignations du président du tribunal judiciaire de PRIVAS en date du 4 février 2021 ;

CONSIDÉRANT qu'il convient de nommer, dans chaque commune, les membres de commissions de contrôle chargées de la régularité des listes électorales pour une durée de trois ans et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal ;

SUR proposition du sous-préfet de LARGENTIERE ;

## ARRETE

**Article 1 :** La composition des commissions de contrôle des listes électorales des communes de l'arrondissement de LARGENTIERE est fixée conformément aux deux tableaux joints en annexes.

**Article 2 :** Les membres des commissions de contrôle sont nommés pour une durée de trois ans, et après chaque renouvellement intégral du conseil municipal.

**Article 3 :** La composition des commissions de contrôle devra être rendue publique par affichage du présent arrêté sur les panneaux officiels d'informations municipales et mise en ligne sur le site internet de la commune lorsqu'il existe.

**Article 4 :**

- Conformément aux dispositions de l'article R 421-5 du code de justice administrative, la présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif de LYON (184 rue Duguesclin 69003 Lyon) dans un délai de deux mois à compter de sa publication/notification.

Un tel recours peut être formulé par la voie de l'application « Télérecours citoyens » sur le site [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

- Un recours gracieux peut être déposé dans le même délai auprès du préfet de l'Ardèche. Le recours gracieux interrompt le délai du recours contentieux qui ne courra à nouveau qu'à compter de la réception de la réponse du préfet.

**Article 5 :** Le sous-préfet de LARGENTIERE et les maires des communes de l'arrondissement de LARGENTIERE sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de l'Ardèche.

Fait à LARGENTIERE, le 9 février 2021,  
Pour le préfet de l'Ardèche et par délégation,  
Le sous-préfet de LARGENTIERE,

  
Patrick LEVERINO.

**Commissions de contrôles à trois membres** : communes de moins de 1000 habitants et communes de 1000 habitants et plus pour lesquelles une seule liste est représentée au sein du conseil municipal :

Commune	Qualité	Conseiller municipal	Délégués de l'administration	Délégués du tribunal judiciaire
AILHON	Titulaire	M. Gilles FEDIERE	M. Thierry BONNAUD	M. René ROUDIL
	Suppléant	M. Bernard PRIOUR	M. Zvonimir SOKIC	Mme Christiane NAUD épouse SOKIE
AIZAC	Titulaire	Mme Lucette MOULIN	Mme Marie-Thérèse CHAMPANHET	M. Edmond FARGIER
	Suppléant	néant	Mme Gilberte FILLIAT	M. Christian MOULIN
LES ASSIONS	Titulaire	M. Arnaud BEALET	M. Damien DOMERGUE	Mme Christelle DEFFRANOUX
	Suppléant	néant	Mme Christiane MARDELLE	M. Patrick PELLEGRINO
ASTET	Titulaire	Mme Odette VIDAL	M. Georges BARBER	M. Daniel CHOLVY
	Suppléant	néant	M. Michel MIE	M. Antoine SANGORRIN
BALAZUC	Titulaire	Mme Céline PORTELLA MONNIER	M. Claude TASTEVIN	M. Philippe TERRIAC
	Suppléant	Mme Catherine MOLLIER	M. Philippe TRUCHY	M. Joël BERRE
BANNE	Titulaire	Mme Pascale MARRON	M. Patrice VENDEVILLE	Mme Nicole FABRE
	Suppléant	néant	M. Marc CHALVET	M. Philippe CAVALLO
BARNAS	Titulaire	Mme Charline DE MOYA	M. François FOREL	M. Christian BOUHAULT
	Suppléant	néant	M. Loïc PRIMET	Mme Nathalie VACHER
LE BEAGE	Titulaire	M. Pierre OLLIER	M. Maurice JALADE	M. Michel MARTIN
	Suppléant	néant	M. René CHANAL	Mme Colette GINEYS épouse VERNET
BEAULIEU	Titulaire	M. Vincent ROUX	M. Christian GARCIA	M. Jean-Marie TARDIF
	Suppléant	néant	M. François BARBOT	M. Jean-Pierre BROT
BEAUMONT	Titulaire	Mme Marianne PERAN-BINETTE	Mme Laurence BONFANTI-RIEU	Mme Denise COUDEYRE épouse DELPLACE
	Suppléant	Mme Maud BISSLER	M. Thierry ROUSSEL	M. Jean-Marc LOPEZ
BERRIAS ET CASTELJAU	Titulaire	M. Romain WAZNER	Mme Marie-Andrée LEROY épouse BORER	Mme Marie-Noëlle BASTIDE épouse BOLZE
	Suppléant	néant	Mme Denise REYNAUD épouse CADE	Mme Annick GEORGE épouse BISIAUX
BERZEME	Titulaire	Mme Floriane GOUNON-CHOLVY	M. Alain CADDET	M. Michel CADDET
	Suppléant	néant	M. Bernard CHOLVY	M. Albert LEVY

<b>LABASTIDE SUR BESORGUES</b>	Titulaire	Mme Adeline GASSIER	M. Francis PERRUCHON	Mme Laurence BACONNIER épouse FRAYSSE
	Suppléant	néant	Mme Marlène LEWANDOSKY épouse CORNUT	Mme Solange PLAN
<b>LABEAUME</b>	Titulaire	Mme Anne BENTZ	M. Gilles MIDDERNATCH	M. Christian IMBERT
	Suppléant	néant	Mme Renée BASSET née BONNAURE	Mme Madeleine MAIGRON épouse JACQUES
<b>LABEGUDE</b>	Titulaire	Mme Michèle CONSTANT	M. Bernard CLADT	M. Jean-Claude BOIRON
	Suppléant	Mme Michèle HUOT	M. René BRUNEL	Mme Paulette MOURARET veuve CHOLVY.
<b>LABOULE</b>	Titulaire	M. Nicolas NOTE	M. Patrice ROTTELEUR	M. Patrick SOIN
	Suppléant	néant	néant	M. Maurice AUGIER
<b>LE LAC D'ISSARLES</b>	Titulaire	M. Nicolas COQUARD	M. Gilles OLLIER	Mme Fabienne LEVAUX
	Suppléant	néant	Mme Stéphanie GARGIER	Mme Roselyne EYRAUD épouse LAVASTRE
<b>LACHAMP-RAPHAEL</b>	Titulaire	M. Romain SCHOCKMEL	M. Roger FAURE	Mme Carole BERTHET
	Suppléant	néant	M. Robert BOURDELY	M. Hervé LASCOUREGE
<b>LACHAPELLE GRAILLOUSE</b>	Titulaire	Mme Marie-Claire DELIGANS	M. Célestin TESTUD	M. Alain TESTUD
<b>LACHAPELLE SOUS AUBENAS</b>	Suppléant	néant	M. Marc BERNARD	M. Joseph HEBRARD
	Titulaire	M. Christian DOIZE	M. Bernard BAILLET	Mme Jocelyne SCHEPPA épouse SOULERIN
	Suppléant	Mme Danielle EVESQUE	M. Alain RIEUSSET	M. Christian SUCHET
<b>LANARCE</b>	Titulaire	Mme Françoise LHERMET	Mme Francine BOUTROIS	Mme Marlène JOURDAN
	Suppléant	Néant	M. Michel OLLIER	Mme Noëlla THERME veuve BREYSSE
<b>LANAS</b>	Titulaire	Mme Brigitte MICHEL	Mme Sylvie MICHELET	M. Mickaël MARDIROSSIAN
	Suppléant	néant	Mme Josiane LEONE épouse MOULIN	Mme Marlène BOUQUET épouse NEVISSAS
<b>LAURAC EN VIVARAIS</b>	Titulaire	M. Didier ESTEVENON	Mme Lucienne BESSET	Mme Brigitte CHABERT-MICHAUD
	Suppléant	néant	Mme Suzanne JALLES	M. Jean-Pierre LALAUZE
<b>LAVEYRUNE</b>	Titulaire	M. Franck ASTIER	Mme Christine DUBOIS épouse CHAUDANSON	Mme Michèle FOLCHER-ROUX
	Suppléant	néant	Mme Bernadette CHAZE épouse BOUVIER	M. Stéphan BONNEFILLE